

Le trait d'union

Le trait d'union est utilisé dans les cas suivants :

CAS	EXEMPLE	FRANÇAIS
<i>Liaison</i>	Le- z -andze	Les anges
<i>Inversion du sujet</i>	Va-ti? Baillo- dzò an man?	Ça va? Je peux vous aider?
<i>Verbe suivi du pronom</i>	Y a lèvo- se , dz'i bailla- lèi	Il s'est levé, je lui ai donné
<i>Nasalisation intervocalique</i>	Fontan-a, abandon- ì	Fontaine, abandonner
<i>Toponymes</i>	Cllapèi-di-Mentèn, Veulla-si-Nus	..., Ville-sur-Nus
« -ze »	Vo-ze dimando, no-ze véyèn demàn	Je vous demande, on se voit demain
« g-n »	Lè noutre mig-noù	Nos enfants

REMARQUES

- On n'utilise pas le trait d'union pour les adjectifs, les pronoms démonstratifs et les adverbes de lieu: *hi hé, hi tapadzo lé* (ceci, ce bruit-là).
- Pour les liaisons et les consonnes à écrire avec le trait d'union, voir fiche : *Euphonie et liaison*.
- Idem pour les toponymes (fiche : *Anthroponymes et toponymes*).

Deux mots unis par un trait d'union constituent un seul mot du point de vue de l'accent tonique, alors que de tous les autres points de vue, ils demeurent deux mots séparés.

On écrira donc :

EXEMPLE	CAS	FRANÇAIS
Prèdja- lèi !	<i>Accent tonique</i>	parle- lui !
N'i prèdja- lei	<i>Accent tonique</i>	je lui ai parlé

...mais on écrira:

EXEMPLE	...ET NON	CAS
Douna- ie	douna- ye	« y » <i>intervocalitique</i> (voir fiche)